



Centre d'appui pour la prévention
des infections associées aux soins

Réseau CClin-Arlin : nouvelle organisation

Mardi 5 décembre 2017

9^e journée rouennaise de formation et d'information

F. Borgey

Définitions

IN = Infection **nosocomiale** (1999)



Environ 1 patient/20
Surcoût variable
(400 € à 40 000 €)

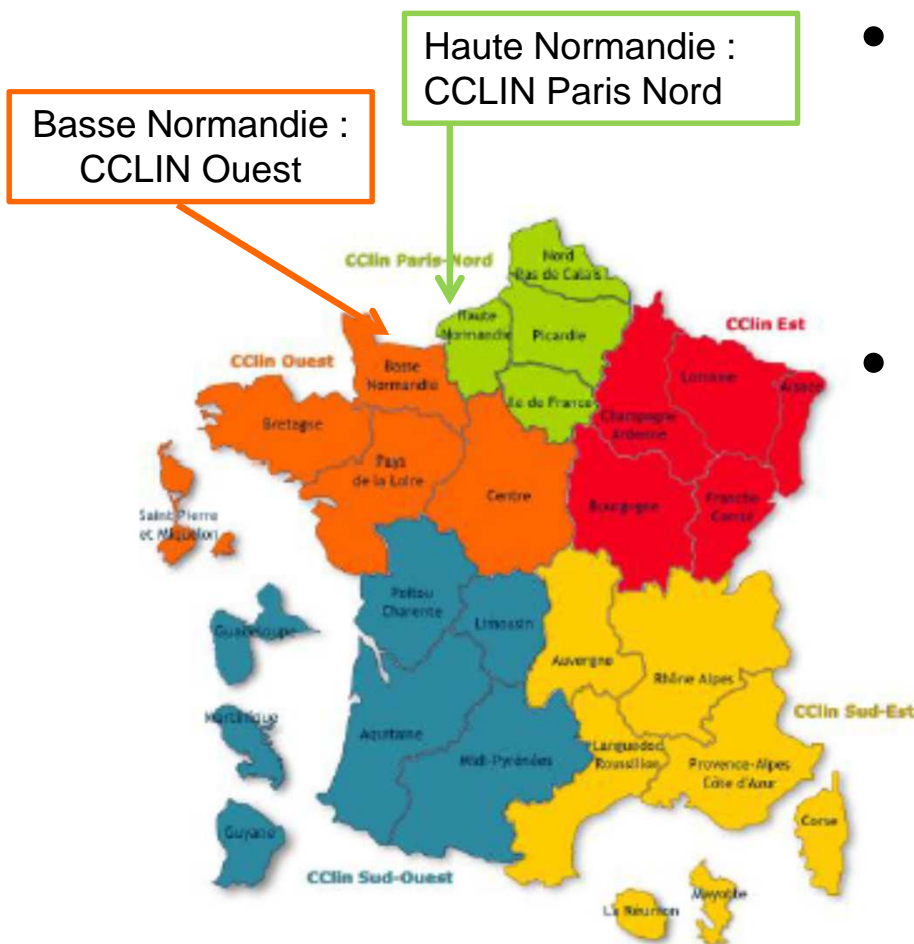


IAS = Infection **associée aux soins** (2007)

- « si elle survient **au cours ou au décours d'une prise en charge** (diagnostique, thérapeutique, palliative, préventive ou éducative) **d'un patient**, et si elle n'était ni présente, ni en incubation au début de la prise en charge »



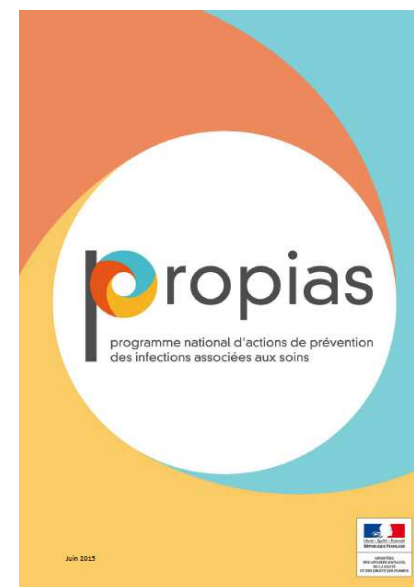
Mise en place du réseau CClin-Arlin



- 5 CCLIN (1992)
 - Structure d'encadrement et organe de coordination des actions de LIN
 - Animations des antennes régionales
 - 26 Arlin (2006)
 - Relai de proximité des CCLIN
 - Assistance de proximité aux établissements de santé et médico sociaux (EHPAD, FAM et MAS)
- Une **Arline pour la Basse-Normandie**
- Une **Arline pour la Haute-Normandie**

2015/2016 : 1^{re} évolution...

- Instruction n° 202 du 15 juin 2015 relative au Programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (**Propias**)
 - Élargissement aux 3 secteurs de soins autour du parcours de soins
 - Pilotage DGCS-DGOS-DGS
- Réformes des territoires



 **Legifrance**.gouv.fr
LE SERVICE PUBLIC DE LA DIFFUSION DU DROIT

Accueil | Droit français | Droit européen | Droit international | Traductions | Bases de données

Vous êtes dans : Accueil > Dossiers législatifs > Lois publiées de la XIV^{ème} législature > Dossiers législatifs - LOI n° 2015-991 du

LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République

Dernière modification: 08 août 2015



2015/2016 : 1^{re} évolution...

➤ Une Arlin Normandie

- 2 sites : Caen et Rouen
- Equipes

Caen

1,5 PH

France BORGEY

Pascal THIBON

1 cadre

Liliane HENRY

1 secrétaire

Josiane LEBELTEL

Rouen

1 PH

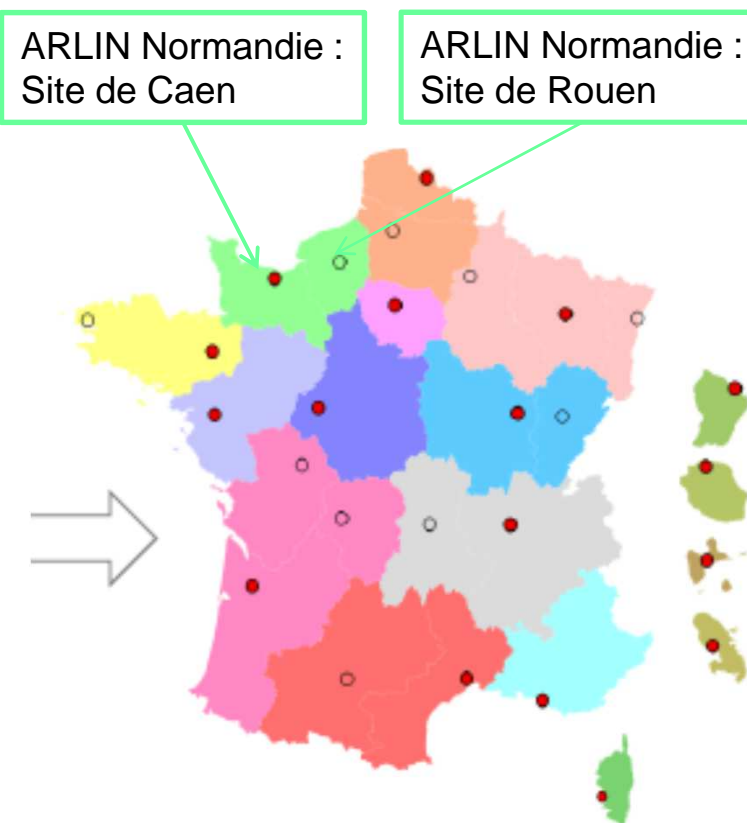
Laurence GUET

1 IDE

Isabelle ROLAND

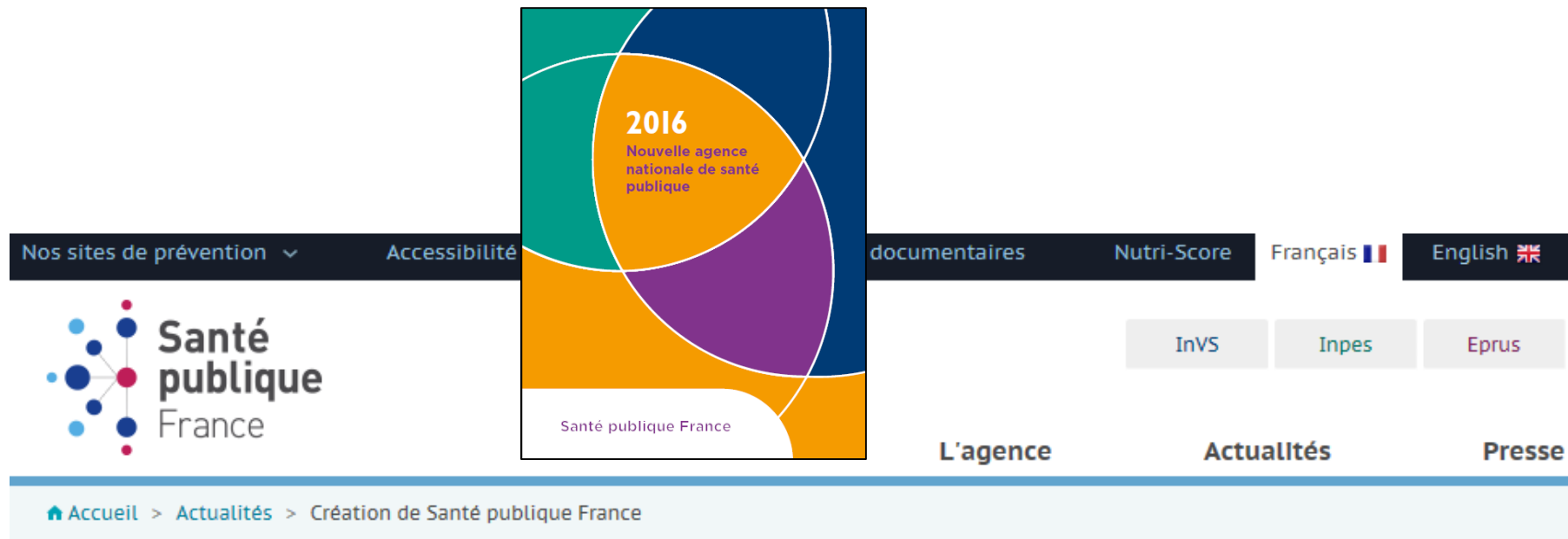
1 secrétaire

Clémence VAUTIER



2016/2017 : 2^e évolution...

- Création de l'ANSP : Agence nationale de santé publique (Santé publique France)



- Loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ⇒ Réforme des vigilances

Réforme des Vigilances

ENJEUX

Renforcer la protection de la population contre les menaces sanitaires en **améliorant le signalement et le traitement** des événements indésirables

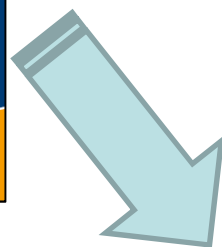
Améliorer le **service rendu** aux professionnels de santé et aux usagers

AXES DE TRAVAIL

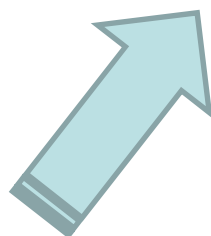
1 - Faciliter et promouvoir la déclaration des événements indésirables

2 - Optimiser et simplifier le dispositif de la veille sanitaire en région

3 - Améliorer la lisibilité et le pilotage global des vigilances



Réorganisation des structures régionales de prévention des infections associées aux soins



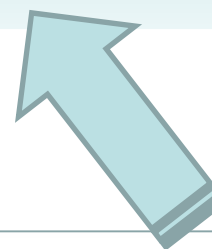
 **Legifrance**.gouv.fr
LE SERVICE PUBLIC DE LA DIFFUSION DU DROIT

Accueil | Droit français | Droit européen | Droit international | Traductions | Bases de données

Vous êtes dans : Accueil > Dossiers législatifs > Lois publiées de la XIV^{ème} législature > Dossiers législatifs - LOI n° 2015-991 du 7 août 2015

LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République

Dernière modification: 08 août 2015



Réforme des Vigilances



Objectifs

- Optimiser le dispositif des ex CClin et ex Arlin pour coller à la nouvelle carte des territoires
 - Renforcer la mutualisation des ressources et des structures (esprit de la réforme des vigilances)
 - Adapter les moyens aux missions attendues
-
- Révision du dispositif avec des modalités transitoires en 2016
 - Créer des « **Centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins** »

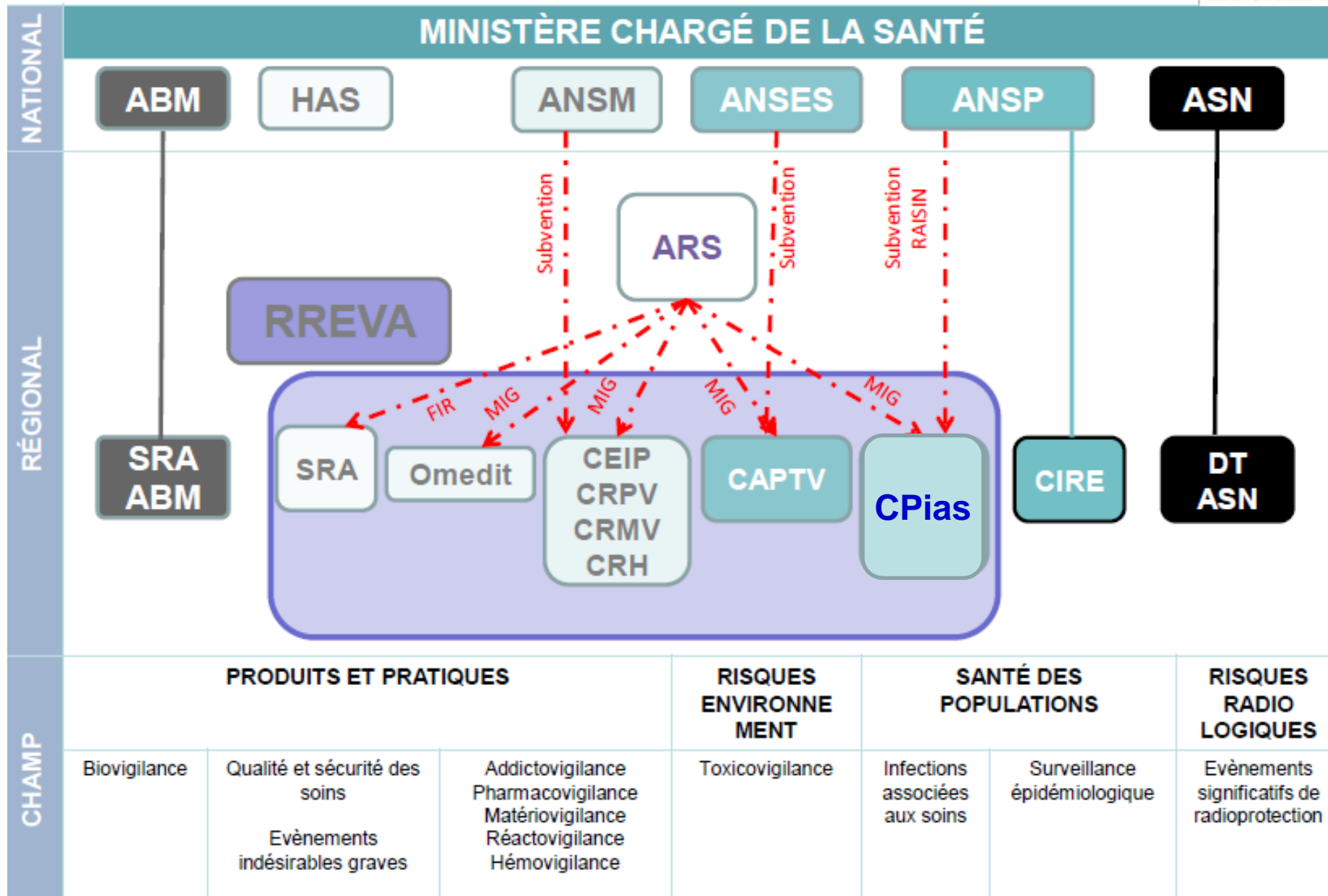
Organisation sur le territoire

- Dispositif constitué de **17 structures implantées en CHU**
 - Les **5 CClin** et les **22 Arlin** de métropole deviennent **13 structures régionales** (soit une par nouvelle région)
 - Les **4 Arlin des DOM** restent **4 structures régionales**
 - Dans les régions qui ont fusionné (7), **les structures conservent des équipes de proximité afin d'assurer une couverture territoriale suffisante**

$$5 + 26 \Rightarrow = \underline{17} !$$

- Les 17 structures font partie des **RREVA** dont les **ARS assurent la coordination**
- Tutelle : DGOS – DGS
- **Pilotage scientifique** : **ANSP** pour mise en œuvre des missions nationales

VEILLE, ALERTES ET VIGILANCES RESEAU REGIONAL DE VIGILANCES ET D'APPUI (RREVA)



Source : Ministère de la santé – Réunion du 2 février 2016

Réseaux **RE**gionaux de **V**igilance et d'**A**ppui (**RREVA**)

- SRA : Structure Régionale d'Appui à la qualité et sécurité
- OMÉDIT : Observatoire des médicaments, des dispositifs médicaux et des innovations
- CEIP : Centre d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance
- CRPV : Centre Régional de Pharmaco-Vigilance
- CRH : Coordonnateur Régional d'Hémovigilance
- CAPTV : Centre Anti-Poison et de Toxicovigilance
- CClin-Arlin : Centre de Coordination – Antenne Régionale de Lutte contre les IN
- CPias : Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins

Impact réglementaire

5 février 2017

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 18 sur 77

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Décret n° 2017-129 du 3 février 2017
relatif à la prévention des infections associées aux soins

NOR : AFSP1629493D

« Sous-section 2

« Centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins

« Art. R. 1413-83. – Dans chaque région, pour la mise en œuvre des orientations de la politique de santé définie à l'article L. 1411-1 concourant à la prévention des infections associées aux soins, un centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins assure les missions suivantes :

« 1° L'expertise et l'appui aux professionnels de santé, quels que soient leurs lieux et modes d'exercice, pour la prévention des infections associées aux soins et de la résistance aux anti-infectieux ;

« 2° La coordination ou l'animation de réseaux de professionnels de santé concourant à la prévention des infections associées aux soins ;

« 3° L'investigation, le suivi des déclarations mentionnées à l'article R. 1413-79 et l'appui à leur gestion à la demande des professionnels de santé concernés ou de l'agence régionale de santé.

« Le centre est membre du réseau régional de vigilance et d'appui de sa région mentionné à l'article R. 1413-62. Il participe aux travaux de celui-ci, notamment sur l'organisation de la veille sanitaire et des vigilances.

Impact réglementaire

5 février 2017

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 18 sur 77

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Décret n° 2017-129 du 3 février 2017
relatif à la prévention des infections associées aux soins

NOR : AFSP1629493D

« Art. R. 1413-84. – Le directeur général de l'agence régionale de santé désigne un établissement de santé dans lequel le centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins est implanté, pour une durée de cinq ans renouvelable, après avis du directeur général de l'Agence nationale de santé publique. Le centre est implanté dans un établissement de santé et peut comporter plusieurs unités hébergées dans d'autres établissements de santé de la région.

« Cette désignation a lieu après appel à candidatures selon un cahier des charges auquel les centres doivent se conformer et qui est défini par un arrêté du ministre chargé de la santé. Ce cahier des charges précise notamment la nature des travaux des centres et leur organisation.

« Le responsable du centre, dont l'identité figure dans l'acte de candidature, est un médecin ou un pharmacien compétent en hygiène hospitalière ou en prévention des risques infectieux.

« Le directeur général de l'agence régionale de santé peut recourir au centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins d'une autre région pour mutualiser l'accomplissement de certaines des missions mentionnées à l'article R. 1413-83, avec l'accord du directeur général de l'agence régionale de santé compétent.

Arrêté du 7 mars 2017 : cahier des charges des missions régionales

- Missions d'**expertise** et **appui**
 - **Conseil et assistance technique** pour des questions d'ordre scientifique, technique ou organisationnel en provenance des **ES**, **établissements et services médico-sociaux** et professionnels de santé du **secteur des soins de ville**, de **l'ARS** ou du **ministère** de la santé
 - **Identification des problématiques régionales** en termes de risques infectieux associés aux soins à partir notamment des demandes de **conseils**, des **signalements** et **alertes** et résultats des **surveillances** et **enquêtes épidémiologiques**
 - **Contribution** à l'élaboration de la stratégie et des **plans régionaux** de prévention des IAS
 - **Valorisation** des données et **promotion de la déclaration des IAS**, notamment par l'organisation ou l'appui aux **retours d'expérience**

Arrêté du 7 mars 2017 : cahier des charges des missions régionales

- **Animation territoriale, accompagnement, formation**
 - Constitution et **animation de réseaux de professionnels** (ES, EMS, ville)
 - **Aide à l'interprétation** et la **diffusion** et l'appropriation des **recommandations, réglementations, études**, résultats des actions de **surveillance** et campagnes nationales, y compris la **promotion de la vaccination**, en lien avec l'ensemble de structures régionales concernées
 - Contribution à **l'information** et la **formation des acteurs de la prévention des IAS**, des professionnels de santé et des usagers, notamment par l'organisation d'actions de formation continue, le **développement et la promotion de nouveaux outils pédagogiques de gestion des risques** ou la participation à la conception ou la mise en œuvre d'actions de **sensibilisation** et **d'éducation pour la santé** en lien avec l'ensemble de structures régionales concernées
 - Contribution à **l'animation du réseau des référents** chargés du conseil et de l'appui aux prescripteurs d'antibiotiques en lien avec l'ARS
 - **Actualisation de l'annuaire des ressources au niveau régional** (mailings, gestion des inscriptions, formulaires...)

Arrêté du 7 mars 2017 : cahier des charges des missions régionales

- **Surveillance, investigation et appui à la gestion de la réponse en appui aux ARS**
 - **Investigation des épisodes infectieux associés aux soins** dans le cadre des déclarations prévues à l'article R. 1413-79 du CSP
 - **Suivi et appui à la gestion des épisodes infectieux associés aux soins dans le cadre du signalement**; proposition de préconisations, de pistes d'amélioration des pratiques ou de l'organisation, et d'évaluations de leur mise en place, le cas échéant
 - **Accompagnement à la gestion des risques** et réalisation d'évaluation des pratiques de prévention des IAS, notamment sur site. Préparation et **aide à la gestion de risques sanitaires émergents d'origine infectieuse** et à potentiel épidémique

Et pour les missions nationales ?

- 10 missions nationales (?) *[sous réserve]*
 - 1 mission **Signalement** (coordination Santé publique France)
 - 5 missions **réseaux nationaux de surveillance** (BMR-ICD, ATB, ISO, Réa, CV)
 - 1 mission **Enquêtes /études**
 - 1 mission **Audits et évaluation** (GREPHH)
 - 1 mission **Documentation** (Nosobase[®])
 - 1 mission **Formation /sensibilisation prévention des IAS**
- Appels à projet pour les missions nationales *[av. 11/12/2017 (?)]*
- Analyse des dossiers
- Nomination le 31/03/2018 ? *[sous réserve]*
- Démarrage des actions le 01/04/2018 *[sous réserve]*

Et donc en pratique,
pour la Normandie ?

2016/2017 : 2^e évolution...

- Appel à candidature
- Un **CPias Normandie**
- Une équipe
- 2 sites : Caen et Rouen

Caen

1,5 PH

France BORGEY, responsable

Pascal THIBON

1 cadre

Liliane HENRY

1 secrétaire

Josiane LEBELTEL

Rouen

1 PH

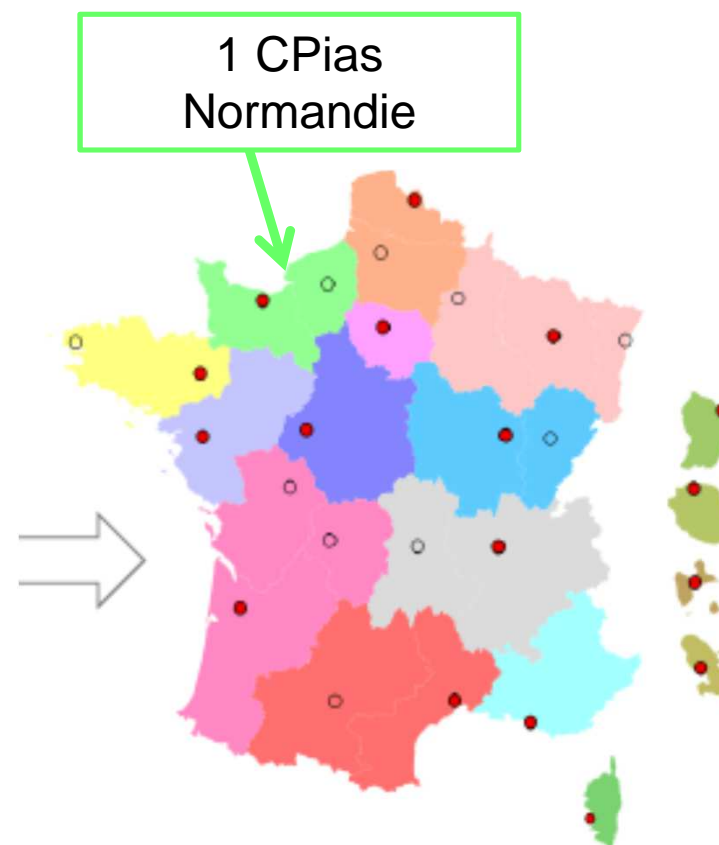
Laurence GUET

1 IDE

Isabelle ROLAND

1 secrétaire

Clémence VAUTIER



Arlin Normandie (2016)

⇒ CPias Normandie (1^{er} juillet 2017)

- Une équipe
- Deux sites
- Un logo
- Un compte twitter 
- Une liste de discussion
- Un site internet



PRESENTATION

EQUIPE

L'équipe

2016

> Réunification de la Basse et de la Haute Normandie



> Réunification des 2 Arlin : Arlin Normandie (2 sites)

- Arlin Normandie Caen
- Arlin Normandie Rouen

Site internet

- Adresse à venir : www.cpias-normandie.org



17/10/2017 CONGRES

9^e Journée de prévention des IAS et de la résistance aux ATB, le 5 déc. 2017

Le CPIas Normandie Rouen vous propose une journée de formation sur la prévention des infections associées aux soins et de la résistance aux antibiotiques à destination des établissements médico-sociaux (**programme à télécharger**).

Cette journée se déroulera le mardi 5 décembre 2017 de 9h30 à 16h15 au CHU de Rouen (amphi Flaubert).

Différents thèmes seront abordés lors de cette journée dont : la nouvelle organisation du réseau CPIas, le circuit du signalement des événements indésirables associés aux soins, des retours d'expérience en EMS, les premiers résultats de l'enquête URI Ehpad...

ACTUALITES

Protocoles

ACTUALITES PRESENTATION **PROTOCOLES** FORMATIONS AUDITS/ETUDES

PROTOCOLES

SOINS

Protocoles

Les documents sont élaborés par des groupes de travail coordonnés par le CPIas Normandie avec la participation des hygiénistes de la région Normandie. Ce sont des outils d'aide pour les professionnels, destinés à faciliter la rédaction de protocoles propres aux établissements de la région.

Ces documents sont à disposition des professionnels de tous établissements de santé, médico-sociaux et soins de ville, consultables et téléchargeables en cliquant sur les liens ci-dessous.

Documents à télécharger

• Accidents exposant au sang (AES)

• Infections urinaires

• Hémocultures

• Hygiène des mains

• Picc-line

• Précautions standard

• Précautions complémentaires

• Prélèvement capillaire pour surveillance glycémique

• Sondage vésical

• Fiches BHRé / Ville EMS

Ces documents peuvent être utilisés en l'état ou être adaptés en fonction des structures, tout en citant la source (CPIas Normandie).

EPIDÉMIES

• Gale

• Gastro-entérites aiguës (GEA)

• GEA : Fiche de signalement externe de cas groupés

• TIAC : Fiche de signalement externe de cas groupés

• Infections Respiratoires Aiguës (IRA)

• IRA : Fiche de signalement externe de cas groupés

• Fiches BHRé / Ville EMS

Formations

Outils de formation : hygiène des mains

Mars 2015

L'ARLIN de Basse-Normandie vous propose des outils de formation sur l'hygiène des mains, à destination des professionnels exerçant dans des établissements médico-sociaux ou de santé.

Vaccination contre la grippe Saison 2017-2018

Octobre 2017

Pour vous aider à promouvoir la vaccination contre la grippe, le Réseau Normand Qualité Santé Qual'va (ex RBNSQ) en partenariat avec le CPIas (ex Arlin) Normandie propose, aux hygiénistes de la région, plusieurs sessions (2 jours) de formation sur la "gestion des risques en hygiène" :

Les documents mis à votre disposition :

- > une charte d'engagement de votre établissement :
 - établissement de santé ([format pdf](#) ou [format à compléter](#)),
 - établissement médico-social ([format pdf](#) ou [format à compléter](#))
- > un diaporama "information générale"
- > un diaporama "6 idées reçues"
- > un diaporama "7 bonnes raisons"
- > une vidéo proposée par le Ministère de la Santé (ci-dessous)

Privilégier la vaccination



Les précautions standard

Avril 2016

Une des mesures fondamentales de l'application des **précautions standard** est le respect des précautions standard. Le respect des précautions standard est un élément du nouveau programme national d'action (Propias, juin 2015). Cela concerne tous les établissements médico-sociaux et de soins de santé et d'améliorer l'observance des bonnes pratiques. L'ARLIN de Basse-Normandie vous propose 2 supports de formation (à télécharger).

- > un diaporama (Arlin Normandie)
- > un diaporama (Arlin Normandie)

En complément, une vidéo sur la comparaison d'une douchette versus lave-bassin et l'usage des tenues

- > une [vidéo - excréta](#)

Gestion des risques en hygiène

Le Réseau Normand Qualité Santé Qual'va (ex RBNSQ) en partenariat avec le CPIas (ex Arlin) Normandie propose, aux hygiénistes de la région, plusieurs sessions (2 jours) de formation sur la "gestion des risques en hygiène" :

- **Méthodes a posteriori**

Inscription directement sur le site internet de Qual'Va : > [Lien Qual'Va](#)

- **Méthodes a priori**

Une formation DPC à la gestion du risque infectieux en hygiène *a priori* est proposée sur le site internet de Qual'Va : > [Lien Qual'Va](#)

Vous pouvez télécharger le [pré-programme](#) sur notre site

Inscription directement sur le site internet de Qual'Va :

> [Lien Qual'Va](#)



ARLIN

Les précautions complémentaires contact

Juin 2017

Les **précautions complémentaires** sont des mesures à mettre en place, en plus des précautions standard, dans des situations spécifiques afin de prévenir les risques de transmission croisée lors de la prise en charge du patient-résident dans les établissements de santé, médico-sociaux et en soins de ville.

Le CPIas Normandie propose un support de formation sous forme de diaporama (théorie et quizz sur des situations) à destination des professionnels de santé.

- > Diaporama "[les précautions complémentaires : faites le bon choix](#)"

Audits/études

AUDITS/ETUDES

10/04/2017

Enquête Nationale Prévalence 2017

Enquête Nationale de Prévalence 2017
Structures : Etablissements de Santé
Public : professionnels de santé

Une enquête nationale de prévalence (ENP) de
des traitements anti-infectieux réalisés en 2017.
L'enquête se déroulera du 15 mai au 15 juin 2017.
Cette année, l'ENP sera réalisée dans 50 établissements de santé
Tous les ES peuvent participer.

Audit régional Urologie Prise en charge des infections urinaires en EHPAD

Structures : EHPAD
Public : médecins coordonnateurs

Cet audit est proposé aux EHPAD désireux de faire un audit de la prise en charge des infections urinaires : cystites et infections urinaires masculines.

Documents à télécharger:

> Documents et formulaire d'inscription sur la page "Evaluation des pratiques" du Site internet de NormAntibio



10/03/2017

Prévention du risque infectieux

Épidémiologie - Etablissements de santé

Données - (accès réservé)

Tableaux de bord des consommations et des résistance

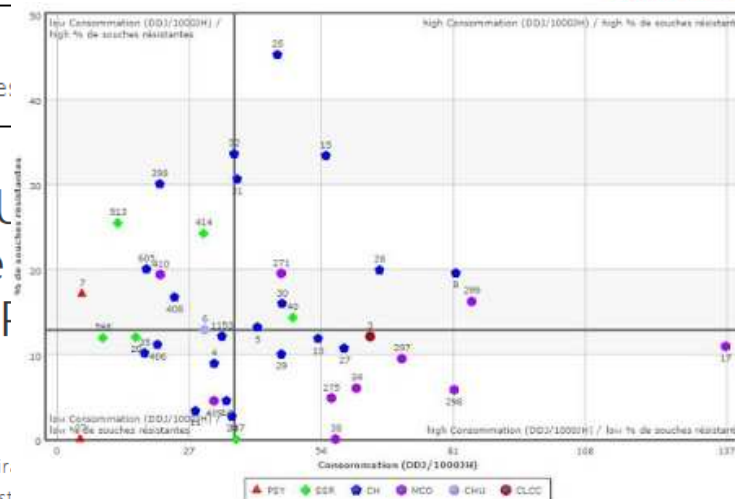
Cette surveillance est coordonnée en partenariat entre NormAntibio et l'ARLIN Normandie

Mode d'emploi

Base de données des consommations et des résistances
normands



Établissements de santé



Programme national de surveillance du DARI réalisé

Pratiques de soins Pratiques régionales sur les antibiotiques

Établissements de santé publics et privés
Médecins, référents ATB

Pratiques en matière de qualité des prescriptions des antibiotiques



> Grille de recueil et présentation des données
Site internet de l'Omédit Normandie

En conclusion

- **Évolution...** dans la **continuité** !
- **Vos interlocuteurs ne changent pas !**
- *Continuez à nous solliciter...* 😊

CPias Normandie

Site de Caen

CHU de Caen – Niveau 3
A^{ve} de la Côte de Nacre
14033 Caen Cedex 9
Tél : 02 31 06 51 51
Fax : 02 31 06 49 14
Mails :
borgey-f@chu-caen.fr
thibon-p@chu-caen.fr
henry-l@chu-caen.fr
lebeltel-j@chu-caen.fr

Site de Rouen

CHU de Rouen – C. Nicolle
1 rue de Germont
76031 Rouen Cedex
Tél : 02 32 88 68 77
Fax : 02 32 88 09 66
Mails :
laurence.guet@chu-rouen.fr
isabelle.roland@chu-rouen.fr
clemence.vautier@chu-rouen.fr

Merci de votre attention

